

Formation : La gestion forestière, un outil au service des politiques territoriales

Les personnels du réseau des Communes forestières et ceux des collectivités membres du réseau sont amenés à travailler régulièrement en partenariat avec les forestiers et à utiliser leurs outils. Cependant, la diversité des acteurs et leurs rôles ainsi que la complexité des termes forestiers, sont parfois méconnus de ces personnels souvent issus de formations initiales non forestières, ce qui peut rendre la collaboration difficile.

Face à la diversité des acteurs et de leurs rôles ainsi qu'à la complexité des termes forestiers, il s'agit de donner les moyens aux techniciens non forestiers d'appréhender la notion de gestion forestière et d'établir le lien indispensable avec le projet forestier de territoire.

👉 A retenir

- 👉 Du mardi 24 au jeudi 26 août 2021
- 👉 A Gap et sur le terrain

PROGRAMME

Jour 1 – Le contexte forestier régional

- 08h30 - 09h00 :** **Accueil des participants**
Accueil dans la salle de formation
- 09h00 - 09h15 :** **Introduction de la formation**
Mot d'introduction et présentation de la formation
- 09h15 - 10h45** **Le paysage institutionnel de la filière forêt bois**
Les différents acteurs de la forêt au produit fini
Organisation des acteurs aux niveaux local, régional et national
- 10h45 - 11h00** **PAUSE**
- 11h00 - 12h30** **Les politiques forestières et outils de démarche territoriale**
Politique européenne, nationale et régionale
Outils de démarche territoriale (CFT, PAT, PDM, PIDAF/PMPFCI, PCAET...)
- Formateur matin : Jérôme Bonnet, Communes forestières**
- 12h30 - 14h00** **REPAS**

- 14h00 - 15h15 **Le cadre juridique et réglementaire de la gestion forestière en France**
Les documents réglementant la gestion forestière
Les documents de gestion durable des forêts publiques et privées
- 15h15 - 15h30 PAUSE
- 15h30 - 17h00 **Principes généraux d'écologie forestière et de sylviculture**
Notions de station forestière, croissance
Modes de gestion des principales formations forestières
Forêt et changements climatiques
- 17h00 - 17h20 **Bilan Jour 1**
- 17h20 - 17h30 Clôture Jour 1

Coordinatrice après-midi : Isabelle Desmartin, Communes forestières

Intervenant après-midi : Olivier Chandieux, Alcina

**

Jour 2 – Gérer sa forêt à travers l'application du document de gestion

- 08h30 - 09h00 : Accueil des participants
Accueil dans la salle de formation
- 09h00 - 09h15 : Introduction du Jour 2
Rappel du programme et lien avec Jour 1
- 09h15 - 10h30 **La composition d'un document de gestion : l'aménagement forestier**
Principes de rédaction,
Comparaison plan d'aménagement / plan simple de gestion,
Savoir lire un plan d'aménagement
Sylviculture appliquée, régénération
- 10h30 - 10h45 PAUSE
- 10h45 - 12h30 **Articulation document de gestion / outils d'aménagement du territoire**
Les Chartes des parcs (national, régional)
Les outils réglementaires (Natura 2000, réserves...)
Les plans climat, CRTE...
Les plans locaux d'urbanisme, les SCOT

Coordinatrice matin: Isabelle Desmartin, Communes forestières

Intervenant après-midi : Olivier Chandieux, Alcina

- 12h30 - 14h00 REPAS
- 14h00 - 17h00 **Cas concret : la gestion de la forêt de Piégut**
Mise en œuvre du document de gestion
Articulation et équilibre des usages en fonction des enjeux (notamment biodiversité)
Martelage, cubage, tri des bois
Visite de site
- 17h00 - 17h20 **Bilan Jour 2**
- 17h20 - 17h30 Clôture Jour 2

Coordinatrice après-midi : Isabelle Desmartin, Communes forestières

Intervenant après-midi : Olivier Chandieux, Alcina

**

Jour 3 – Exploiter et valoriser le bois

- 08h30 - 09h00 : Accueil des participants
Accueil dans la salle de formation
- 09h00 - 09h15 : Introduction du Jour 3
Rappel du programme et lien avec Jour 2
- 09h15 - 10h15 **La forêt, la valorisation du bois et les enjeux afférents**
Débouchés et valorisation du bois, tri des bois, prix des bois locaux
Contexte national et régional de l'économie du bois
Stratégies de valorisation du bois (industrielles, territoriales)
- 10h15 - 10h30 PAUSE
- 10h30 - 12h30 **Les techniques d'exploitation forestière**
Systèmes d'exploitation forestière
Engins et techniques
Contrat, cahier des charges, notions de coûts

Formateur matin : Jean-Brice Cordier, Communes forestières

Intervenant matin : Olivier Chandieux, Alcina

- 12h30 - 14h00 REPAS

- 14h00 - 15h00 **Quel mode de commercialisation choisir ?**
Contexte du marché régional
Procédure et formes de vente
- 15h00 - 17h00 **Cas concret : la plateforme bois énergie de Lardier-Valença (à confirmer)**
Circuit de la forêt à la plateforme
Visite de site
- 17h00 - 17h20 **Bilan Jour 3**
- 17h20 - 17h30 Clôture de la formation

Formatrice après-midi : Caroline Galles, Communes forestières

Cette formation se déroulera de manière interactive, à partir d'études de cas et de visite de terrain.

A l'attention des stagiaires : Veillez à préparer un cas emblématique de votre territoire : un aménagement forestier d'une forêt sur laquelle se posent des questions, une présentation de la problématique de gestion rencontrée.

INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE ET GESTES BARRIERES à appliquer compte tenu de la situation sanitaire liée au Covid 19 : nettoyage des mains à chaque entrée dans la salle avec le gel hydro alcoolique mis à disposition, respect de la distance de 1 mètre entre les participants. Le port du masque est obligatoire.

<u>Organisme de formation</u>	IFFC – Institut de formation forestière communale (75007 PARIS)
<u>Lieu de la formation</u>	Formation à Micropolis, bâtiment accueil 'Micropolis', salle du conseil Rue de Belle Aureille, à Gap. Un plan d'accès sera fourni. Partie terrain : Forêt de Piégut et Plateforme de Lardier
<u>Contact</u>	Isabelle VERGNE, Chargée de mission formation : isabelle.vergne@communesforestieres.org Contact sur place 07 57 08 16 22 - 04 42 65 78 14.

☞ *Contactez Isabelle Vergne, 06 78 57 34 98, pour toute question relative à cette formation ou à son adaptation aux personnes en situation de handicap.*

<u>Date et horaires</u>	Du mardi 24 au jeudi 26 août 2021 De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
<u>Durée</u>	3 jours soit 21 heures de formation
<u>Objectif général</u> :	Donner les moyens aux techniciens non forestiers d'appréhender la notion de gestion forestière et d'établir le lien indispensable avec le projet forestier de territoire.
<u>Objectifs opérationnels</u> :	A l'issue de la formation, les participants seront capables d'/de : <ul style="list-style-type: none">- Identifier le contexte forestier actuel (la gestion forestière et sa législation, la filière bois, les acteurs de la politique forestière)- Lire un plan d'aménagement et identifier son articulation avec les outils actuels d'aménagement du territoire- Cerner les différentes étapes de l'exploitation forestière d'aujourd'hui
<u>Public visé</u> :	Les techniciens du réseau des Communes forestières et les techniciens animant des démarches de politique territoriale au sein des collectivités membres.
<u>Pré requis</u> :	Aucun
<u>Formateurs</u> :	Jérôme Bonnet, directeur Union régionale des Communes forestières PACA, intervient auprès de l'ensemble des acteurs institutionnels de la forêt, formation de technicien forestier, anime des formations depuis 2002. <ul style="list-style-type: none">- Jean-Brice Cordier, chef de projet construction bois à l'Union régionale des Communes forestières PACA depuis 5 ans, travaille avec tous les acteurs de la filière bois, anime des formations.- Caroline Galles, Directrice technique des Communes forestières PACA où elle travaille depuis 11 ans. Elle accompagne les communes sur les questions de filière et de commercialisation des bois depuis 5 ans et anime des formations.
<u>Intervenant</u> :	Olivier Chandioux (Alcina), responsable Alcina pour la Région PACA, ingénieur forestier, https://www.alcina.fr/agence/03.html Alcina est un Bureau d'études expertise et gestion de terrain, spécialisé sur la gestion forestière et les politiques territoriales.

Coordinatrice technique : Isabelle Desmartin, Directrice adjointe Union régionale des Communes forestières PACA. Coordination de projets et animation de formations. Introduit et conclut certaines parties de cette formation, assure les enchaînements entre les différentes interventions, veille au respect des horaires.

Coût pédagogique : Frais pédagogiques : 650 € TTC par participant.
La facture sera adressée à votre structure par l'IFFC.

Repas et hébergement : Nestor Hôtel, 11 rue de Belle Aureille 05000 GAP – 06 98 73 46 12
Coût : 100 € TTC comprenant le repas du soir et la nuitée, pour les nuits du 24 et 25 août. L'IFFC avancera les frais pour ces deux nuits et facturera votre structure.
Les repas du midi (24, 25, 26 août) sont organisés. Ils sont offerts par l'IFFC.
Les extras (boissons ou autres) sont à votre charge. Les déplacements et nuits supplémentaires sont à organiser par vous et les frais à négocier avec votre structure.

Evaluation : La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire

Attestation : Une attestation de formation sera remise à chaque participant

Règlement intérieur, RGPD : Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php

Pour s'inscrire :

Compléter le [FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE](#) ou via l'adresse électronique (email) : inscription@communesforestieres.org

 **Avant le 6 août 2021**

En cas d'annulation de la formation, l'IFFC informera les personnes inscrites par mail et/ou téléphone. Une information spécifique sera faite sur www.fncofor.fr, partie 'formation IFFC'